Comment fonctionne la Taxe d'Apprentissage ?

Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

En 2020, les décrets d'application de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ont défini les règles de collecte de la Taxe d'Apprentissage. La part principale finance les formations par apprentissage, et le solde accompagne le développement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage) et l'insertion professionnelle. L'École de la 2e Chance fait partie des organismes bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage.

Taxe d'Apprentissage

0,68%

de la masse salariale brute de l'entreprise.

87%

pour le financement de l'apprentissage.

13%

(solde de la taxe d'apprentissage) pour le financement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage).



En 2026, comment reverser sa Taxe d'Apprentissage à l'E2C de votre territoire ?

- Connectez-vous à la plateforme SOLTÉA www.soltea.education.gouv.fr à l'aide de vos identifiants ;
- Sur le moteur de recherche, entrez le n° SIRET 000 000 000, le nom de l'E2C et sélectionnez l'établissement ;
- Fléchez votre solde et attribuez le pourcentage que vous souhaitez à l'E2C ;
- Suite à la validation de votre choix, nous vous serions reconnaissants de transmettre à Prénom NOM ***(contact@e2c.fr- 00 00 00 00 00)***, les informations relatives à votre versement, ainsi que le nom et le SIRET de votre entreprise.

Votre participation compte !

Nous contacter :
E2C Puy de Dôme
8 Place Michel de l'Hospital
63000 Clermont-Ferrand

Contacts :
Magali JOUHET-TEVERINI
Tél : 04 73 14 93 07

contact@e2c.fr

L'E2C est membre du Réseau national des Écoles de la 2e Chance en France



e2c PUY-DE-DÔME Clermont-Ferrand

Investissez dans l'avenir des jeunes de votre territoire **avec l'École de la 2e Chance**

Taxe d'Apprentissage **2026**

Soutenez l'économie de votre territoire avec la Taxe d'Apprentissage 2026 !

L'E2C, un concept original

L'École de la 2e Chance s'engage à former et à accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment en collaborant étroitement avec les entreprises locales. Cette action commune répond à la fois aux besoins des territoires et aux attentes des entreprises, aboutissant à la mise en œuvre d'un programme sur-mesure pour chaque stagiaire, intensif, construit sur un triptyque qui fait la force du dispositif E2C.

Approche par compétences

Adopter des pédagogies innovantes, facilitant l'apprentissage par l'action, valorisant la réussite et se tenant au plus près des réalités professionnelles.

Expériences en entreprise

Associer tout au long du parcours les entreprises du territoire à l'effort de formation.

Accompagnement

Construire un parcours d'insertion professionnelle sur-mesure pour chaque stagiaire, qui tient compte de sa situation sociale et personnelle.

Carte des E2C*



*Décembre 2025

L'entreprise, clé de voûte du dispositif E2C

Relier projets professionnels des stagiaires et besoins des entreprises :

- **Ateliers de technique de recherche d'emploi** en lien avec les entreprises du territoire.
- **Découverte du monde professionnel** grâce à des visites d'entreprises, des présentations métiers.
- **Acquisition de compétences** professionnelles et socioprofessionnelles par l'alternance.
- Sortie vers une **formation qualifiante ou vers l'emploi** direct en entreprise.

Des partenaires moteurs :

- La diversité et l'engagement des partenaires favorisent la **construction du projet professionnel** de chaque stagiaire. Ils lui permettent d'**acquérir des compétences** par la réalisation de **stages, de projets sociaux, culturels et citoyens**.

En reversant votre Taxe d'Apprentissage à l'E2C, vous :

- **Soutenez la formation professionnelle des jeunes de votre territoire.**
- **Encouragez un dispositif d'accompagnement social et citoyen.**
- **Favorisez le développement d'initiatives pédagogiques et de projets innovants.**

Chiffres clés**



61%

DES STAGIAIRES accèdent à un **emploi**, une alternance ou une **formation diplômante**/qualifiante.

34%

DU TEMPS DE PARCOURS se déroule en **alternance** au sein des entreprises partenaires.

17 165

STAGIAIRES ACCUEILLIS **sur l'ensemble du territoire.**

**Chiffres 2025